

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

Procès-verbal **de la séance ordinaire du Conseil** de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la salle des séances du Conseil situé au 1216 rue Principale, ce septième jour de juin 2017 (07/06/2017) à compter de 19 heures et à laquelle sont présents les membres suivants :

Guy Dessureault	Marlène Doucet
Robert Doucet	Robert Tessier
Serge Trudel	Gaétan Beauchesne
Est absente : Marjolaine Guérin	

Tous formants quorum sous la présidence de Guy Dessureault, maire. Sylvie Genois, secrétaire-trésorière est aussi présente.

Résolution 2017-06-090 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé Serge Trudel
appuyé par Robert Doucet
et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

1. Ouverture.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 03 mai 2017.
4. Adoption des ratifications du comité de gestion du camping.
5. Nomination d'un maire suppléant.
6. Présentation des comptes.
7. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment - Permis.
8. Formation Combeq.
9. Fabrique St-Roch-de-Mékinac - Contre-offre de la Fabrique.
10. Appartenance Mauricie - Achat de calendrier.
11. Soumission R.J. Lévesque & Fils - Changement pompe puits #1.
12. Invitation a soumission - Réfection du Chemin du lac Vlimeux.
13. Renouvellement - Croix Rouge Canadienne.
14. Renouvellement adhésion 2017-2018 - Bassin Versant Saint-Maurice.
15. Construction & Pavage Boisvert Inc. - Paiement pour décompte progressif.
16. Varia -
17. Période des questions.
18. Levée de l'assemblée.

-Adoptée-

Résolution 2017-06-091 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 03 mai 2017.

Il est proposé Gaétan Beauchesne
appuyé par Robert Tessier
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 03 mai 2017 tel que rédigé.

-Adoptée-

Résolution 2017-06-092 Adoption des ratifications du comité de gestion du camping.

Il est proposé par Robert Tessier
appuyé par Robert Doucet
et résolu de ratifier les décisions du comité de gestion du camping contenu au procès-verbal du 23 mai 2017 (résolutions 2017-05-027 a 2017-05-039 inclusivement).

-Adoptée-

Résolution 2017-06-093 Nomination d'un maire suppléant

Il est proposé par Robert Tessier

appuyé par Gaétan Beauchesne

et résolu de nommer Robert Doucet maire suppléant jusqu'au 6 septembre 2017.

-Adoptée-

Résolution 2017-06-094 Présentations des comptes à payer

ATTENDU que pour l'approbation des comptes à payer du mois de mai 2017 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période.

Il est proposé par Serge Trudel

appuyé par Marlène Doucet

et résolu que des comptes au montant 59 246.28 \$ soient acceptés et payés.

-Adoptée-

Je soussignée, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 59 246.28 \$ sont disponibles en date du 07 juin 2017.

Sylvie Genois

Secrétaire-trésorière

Résolution 2017-06-095 Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment - Inspecteur

Il est proposé par Serge Trudel

appuyé par Marlène Doucet

et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment pour le mois de mai 2017.

-Adoptée-

Résolution 2017-06-096 Formation Combeq

ATTENDU les modifications du (Q-2, R-22) au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées;

ATTENDU que cette formation d'une journée s'inscrit dans les changements règlementaires amenés par le gouvernement du Québec en avril 2017.

Il est proposé par Serge Trudel

appuyé par Gaétan Beauchesne

et résolu ce qui suit :

- d'autoriser Robert Jourdain, inspecteur en environnement et bâtiment, à s'inscrire à cette formation qui se tiendra à Trois-Rivières le 27 septembre 2017;
- d'autoriser le paiement de cette formation au coût de 289\$ plus taxes;
- de rembourser les frais de déplacements et de repas pour cette formation.

-Adoptée-

Résolution 2017-06-097 Fabrique St-Roch-de-Mékinac - Contre-offre de la Fabrique

ATTENDU l'offre de 5 000\$ offert par la municipalité pour l'achat des terrains de la Fabrique (résolution 2017-04-061);

ATTENDU la contre-offre de la Fabrique demandant 8 500\$ pour l'achat des terrains ;

ATTENDU que la Fabrique dans sa contre-offre demande à la municipalité :

- de déplacer à ses frais, la statue de la Madone sur le terrain du stationnement vers un emplacement à déterminer par la Fabrique;
- d'accorder une servitude de stationnement pour une dizaine d'automobiles, tant et aussi longtemps que l'église sera considérée comme temple religieux;
- de déneiger durant la période hivernale l'entrée du presbytère, le trottoir principal face à l'église et le stationnement tant et aussi longtemps que l'église et le presbytère seront la propriété de la Fabrique actuelle et/ou de la nouvelle Fabrique résultant du Tournant Missionnaire;
- que le garage existant, propriété de la Fabrique, sur le terrain de l'OTJ, demeurera la propriété de la Fabrique, à moins d'entente en décidant autrement.

Il est proposé par Robert Doucet
appuyé par Robert Tessier
et résolu ce qui suit :

- d'autoriser le maire, Guy Dessureault, de négocier une offre au montant de 6 500\$ avec l'Abbé Yves Marcil, président du conseil de la Fabrique pour l'achat des terrains;
- d'accepter les autres conditions ci-haut mentionnées.

-Adoptée-

Résolution 2017-06-098 Appartenance Mauricie - Achat calendrier

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Serge Trudel
et résolu d'autoriser la dépense de 250\$ pour l'achat de 25 calendriers historiques 2018.

-Adoptée-

Résolution 2017-06-099 Soumission R.J. Lévesque & Fils - Changement pompe puits #1

ATTENDU que la pompe au puits #1 doit être remplacée;
ATTENDU la soumission # S-1705-09 de R.J. Lévesque & Fils, au coût de 6 115\$ pour le remplacement de cette pompe.

Il est proposé par Robert Doucet
appuyé par Robert Tessier
et résolu d'accepter cette soumission pour le remplacement de cette pompe.

-Adoptée-

Résolution 2017-06-100 Invitation à soumission - Réfection du Chemin du Lac Vlimeux

ATTENDU l'acceptation par la MRC de Mékinac du dépôt du projet « Programme d'aide aux villégiateurs sur les terres du domaine de l'État » déposé par la municipalité;

Il est proposé par Robert Doucet
appuyé par Serge Trudel
et résolu ce qui suit :

- de procéder par invitation à soumissionner pour ce projet - Réfection du Chemin du Lac Vlimeux
- de faire parvenir un devis des travaux à effectuer au Foresteries SN Doucet Inc. et Entreprise Ghislain Mongrain Inc.

-Adoptée-

Résolution 2017-06-101 Renouvellement - Croix Rouge Canadienne

Il est proposé par Robert Tessier
appuyé par Marlène Doucet
et résolu d'autoriser le paiement de la contribution annuelle 160\$ pour l'entente des services aux sinistrés couvrant la période de juillet 2017 à juin 2018.

-Adoptée-

Résolution 2017-06-102 Renouvellement adhésion 2017-2018 - Bassin Versant Saint-Maurice

Il est proposé par Robert Doucet
appuyé par Robert Tessier
et résolu d'autoriser le versement de 100\$ de cotisation annuelle à BVSM pour l'année 2017-2018.

-Adoptée-

Résolution 2017-06-103 Construction & Pavage Boisvert Inc. - Paiement pour décompte progressif

Il est proposé par Marlène Doucet
appuyé par Robert Tessier
et résolu d'autoriser le paiement de 194 788.71\$ à Construction & Pavage Boisvert Inc. pour les travaux exécutés dans le mois de mai 2017 dans le programme du TECQ 2014-2018.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par Robert Tessier, appuyé par Robert Doucet. Il est 19 heures 14.

Guy Dessureault, maire

Sylvie Genois, Secrétaire-trésorière

« Je, Guy Dessureault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».